



snia
Bien nourrir les animaux
C'est mieux nourrir les Hommes

Dossier de presse

L'élevage : priorité à réinvestir

*La France a tout pour façonner son
élevage de demain*



Edito

L'année 2022 a été marquée par une tension extrême pour l'ensemble des professionnels de l'agriculture. La crise inédite provoquée par le conflit russo-ukrainien a déstabilisé les marchés comme jamais auparavant.

Cette situation exceptionnelle du point de vue économique, suit de très près la période Covid déjà très dure pour les secteurs de la nutrition animale et de l'élevage. A cela s'ajoutent des enjeux critiques sur un plan sanitaire d'une part avec l'Influenza Aviaire et climatique d'autre part avec une vague de chaleur et de sécheresse sans précédent.

Le secteur de la nutrition animale a, encore une fois, fait preuve d'une extrême résilience dans ces épreuves. Il reconnaît et salue l'écoute des Pouvoirs publics dont l'intervention est nécessaire pour sauver l'ensemble des maillons de l'élevage français. Pour le secteur de la nutrition animale, il serait complexe de traverser cette crise 2022 sans la mobilisation des salariés, des fournisseurs de matières premières et d'additifs ainsi que celle des entreprises de services supports aux activités industrielles. Sans matières premières, sans énergie, sans maintenance, sans transport, la continuité de nos activités serait remise en cause.

Mais ce dont le secteur a besoin avant tout, c'est de filières de production animales dynamiques et cela passe par des activités d'élevage attractives et rémunératrices.

L'élevage français a de nombreux atouts qu'il est important de rappeler : diversité, qualité, sécurité sanitaire, rôle clé dans le dynamisme et l'aménagement des territoires, participation à la valorisation des coproduits de l'agriculture, intégration à notre patrimoine culturel, paysager ou gastronomique ... impossible de tous les citer.

Les crises traversées depuis les deux dernières campagnes malmènent le secteur et l'élevage. Elles poussent certains éleveurs à cesser leur activité, sans repreneur, et restreignent la compétitivité des opérateurs sur les marchés nationaux mais aussi à l'international. Malgré cela, les entreprises de la nutrition animale s'engagent pour la qualité, aux côtés des éleveurs, investissent le terrain de la RSE, réfléchissent à des approches à la fois performantes sur le plan zootechnique et sobres sur le plan environnemental.

L'élevage doit aujourd'hui être considéré comme essentiel, stratégique et culturellement crucial, en France tant il participe à notre souveraineté alimentaire et agricole. Au sein de cette filière élevage, rappelons que l'alimentation animale ne doit et ne peut pas connaître de rupture. Le SNIA et ses professionnels doivent se montrer résilients par nature. Ils se mobilisent, évoluent, consolident leur approche, apportent des solutions innovantes aux éleveurs dans un contexte professionnel extrêmement exigeant.

L'élevage est une priorité à réinvestir. Il y a encore beaucoup de décisions à prendre pour rendre l'élevage français pérenne et durable. Les professionnels de la nutrition animale restent réactifs et imaginent déjà des solutions aux défis posés. La France a tout pour façonner l'élevage de demain.

François Cholat - Président du SNIA

Sommaire

1/ La nutrition animale, essentielle à la souveraineté, fragilisée	4
Un contexte qui met la résilience des entreprises à l'épreuve	4
2020-21 : Covid	4
2022 : Crise russo-ukrainienne	4
2021-2022 : Les effets de l'épizootie d'Influenza Aviaire	5
2022 : L'aide "alimentation animale" du plan de résilience assure, à court terme, le maintien de l'élevage	5
Printemps-Été 2022 : la sécheresse impact l'élevage	6
2022 : hausse des prix sur les énergies	6
Production nationale en baisse	7
Les enjeux de la nutrition animale	8
Contrer la capitalisation et apportant des solutions de confiance	8
Mieux valoriser les productions	8
Maintenir la résilience du secteur	9
Renouveler les générations	9
Accompagner les transitions	10
2/ Les entreprises de la nutrition animale, porteuses de solutions pour l'élevage de demain	10
Un secteur ancré dans les territoires auprès de tous les élevages	10
Un élevage de qualité qui répond à une grande diversité d'attentes	11
Sourcing des matières premières	11
La place du Bio fragilisée	12
Apporter une garantie de sécurité aux élevages français	13
Oqualim	13
Biosécurité	14
Les nouvelles matières premières en question	15
Des filières compétitives, rémunératrices et attractives	15
Compétitivité	15
Attractivité, Social & Formation	16
Une filière RESPONSable	16
RESPONS	16
Guide méthodologique	17
3/ Environnement : plan d'action majeur du secteur	18
Mesure des impacts environnementaux et transition bas carbone	18
Des matières premières durables	20
Manifeste du SNIA et de la Coopération Agricole Nutrition Animale pour lutter contre la déforestation importée	20
Collecte des emballages	21
Conclusion	22
Les Intervenants	23
Annexes	24
Annexe - Matières premières	24
Annexe - Plan de résilience	27
Annexe - Energie et gaz	28
Annexe - Production biologique	30
Annexe - Oqualim	31
Annexe - Duralim	32
Contacts	33

1/ La nutrition animale, essentielle à la souveraineté, fragilisée

La souveraineté agricole et alimentaire est un enjeu clé pour les territoires, l'économie, la santé, l'environnement ou le dynamisme social de nos régions. Les tensions sur les marchés de l'énergie et des matières premières agricoles, accentuées d'une manière spectaculaire depuis le conflit russo-ukrainien rappellent combien les acteurs de la production alimentaire jouent un rôle essentiel en France.

Dans ce contexte, déjà tendu durant la période Covid et accentué avec la récente crise sanitaire (épizootie d'Influenza Aviaire), les professionnels de la nutrition animale ont réussi à tenir. Ils ont accompagné les professionnels de l'élevage et démontré leur résilience face à une situation inédite.

Conscient de l'importance du rôle de la nutrition animale pour continuer à bâtir l'avenir de l'élevage dans ce terrain complexe, le SNIA rappelle les éléments majeurs du contexte 2021-2022 et les enjeux clés auxquels la nutrition animale doit répondre dès 2022-2023.

A. Un contexte qui met la résilience des entreprises à l'épreuve

2020-21 : Covid

La période d'épidémie mondiale de Covid 19 avait déjà mis en tension le secteur de la nutrition animale. La disponibilité des matières premières, notamment importées ainsi que les contraintes sanitaires à mettre en œuvre, pour protéger les opérateurs et les entreprises, avait imposé aux entreprises de la nutrition animale de faire preuve d'une capacité d'adaptation. Elles ont tenu en réduisant bien souvent des marges de manœuvre déjà contraintes.

Pour rappel, le secteur tient sa rentabilité sur les volumes produits, avec des niveaux de marges faibles.

2022 : Crise russo-ukrainienne

Le conflit en Ukraine a eu un effet majeur sur les cours des matières premières en 2022. Avec un effet d'augmentation de prix généralisé, dépassant les problématiques de disponibilité existant pour certaines matières premières, les entreprises de la nutrition animale n'ont pas d'autres choix que celui d'augmenter leurs tarifs, alors même que l'élevage peine à maintenir sa rentabilité en France.

Le secteur a donc dû intégrer une hausse extrême des coûts de production comme en témoigne l'indice IPAA (voir graphique ci-après).

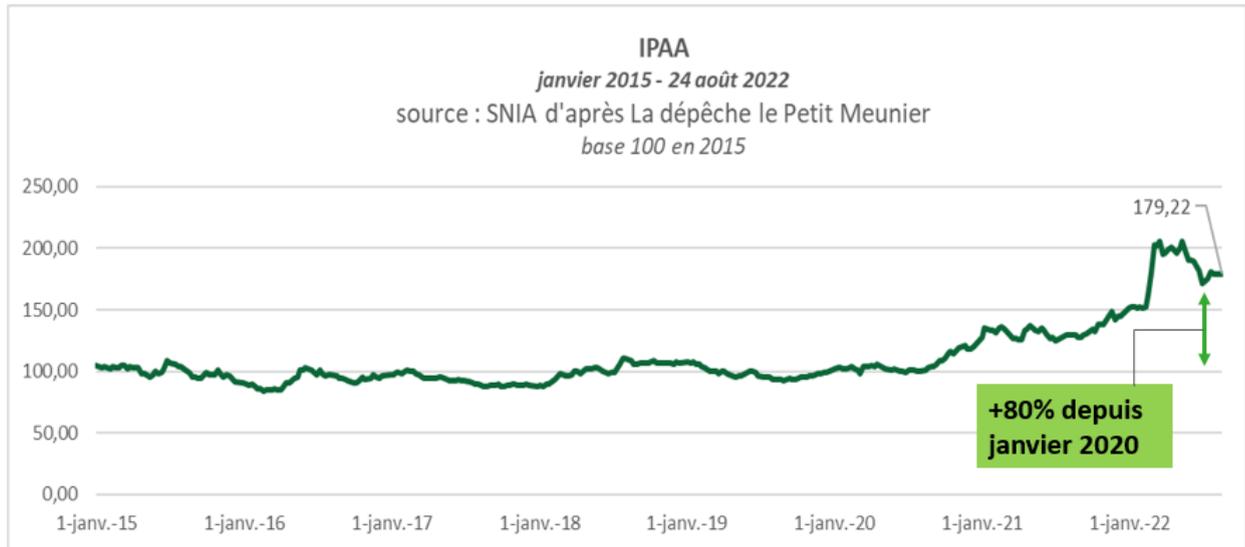
Les entreprises de la nutrition animale produisent des aliments avec 75% de matières premières françaises. Cette proportion se dégrade en France avec la faible disponibilité en France de matières premières riches en protéines (Elle était auparavant de 80%).

Pour les matières premières importées (les additifs tels que vitamines, oligo-éléments, acides aminés et les matières riches en protéines tels les tourteaux de soja et de tournesol), la

difficulté est double : elle concerne à la fois la disponibilité quelquefois contrainte par la logistique et le prix d'accès.

La guerre à l'Est de l'Europe a bouleversé les chaînes logistiques et est venue contrarier la reprise post "Covid-19". Certains flux notamment des matières premières garanties "non OGM" (Ex : Tourteaux de tournesol origine Ukraine) ont dû être modifiés.

Evolution de l'indice IPAA (représentant le prix du panier moyen des matières premières du secteur)



[Plus d'info en Annexe 1](#)

2021-2022 : Les effets de l'épizootie d'Influenza Aviaire

La France a vécu une crise sanitaire sans précédent pour la filière volaille dont une part importante du cheptel dans plusieurs régions a été décimée ou abattue pour lutter contre la propagation du virus.

Du côté des fabricants d'aliments, pour qui la volaille représentait 41% des volumes produits en 2021, l'Influenza Aviaire se traduit par une baisse de la production de 700.000 tonnes environ entre 2021 et 2022.

Ce chiffre, encore provisoire, est équivalent à la production annuelle moyenne de 10 usines !

L'impact est flagrant au 1er trimestre 2022 (-8,27% de production d'aliments composés pour la filière volaille). Si les professionnels espèrent un retour à la normale pour octobre 2022, la maîtrise de ce risque sur la production est un enjeu clef pour la filière et sur le secteur de la nutrition animale qui, à son niveau, travaille à des mesures adaptées en matière de biosécurité.



2022 : L'aide "alimentation animale" du plan de résilience assure, à court terme, le maintien de l'élevage

Face aux impacts économiques sans précédent du conflit sur les matières premières agricoles, le gouvernement a mis en place un



plan d'aide aux éleveurs spécifique pour l'alimentation animale qui s'élève à **489 millions d'euros**.

Le secteur qui salue l'écoute et la réactivité du Gouvernement a fait preuve d'une **forte mobilisation du secteur en faveur de ce dispositif** et de son accès à toutes les formes d'élevage. Il y avait urgence pour éviter l'arrêt de nombreux élevages et la déstabilisation des filières.

Le plan de résilience a permis à la nutrition animale et l'élevage de tenir et de passer le plus gros de la crises générée sur les marchés par le conflit russo-ukrainien. Le SNIA rappelle cependant que cette mesure exceptionnelle a permis de répondre temporairement et partiellement à la conjoncture.

Le cumul de facteurs défavorables fragilise l'élevage et les acteurs économiques qui en dépendent. Cette situation pèse sur l'attractivité des activités (et donc de l'investissement) et des métiers. Une réflexion s'impose pour financer l'élevage de demain.

[Plus d'info en Annexe - Plan de résilience](#)

Printemps-Été 2022 : la sécheresse impact l'élevage

Les températures, très au-dessus des moyennes saisonnières sur le printemps 2022, associées à un manque de précipitations sur tout le territoire, ont eu des conséquences sur les cultures et les élevages. Dans plusieurs régions, les prairies, brûlées, ne permettent pas l'alimentation des cheptels de ruminants. Pour les récoltes d'automne (maïs, tournesol, racines et tubercules) la baisse des rendements pourrait impacter la disponibilité en matières premières.

Face aux incertitudes, certains éleveurs réduisent leur production ou entament déjà les stocks de fourrages constitués pour l'hiver.

Cet événement météorologique vient s'ajouter au contexte économique difficile pour les éleveurs, renforçant les inquiétudes sur leur continuité et attractivité.

2022 : hausse des prix sur les énergies

Depuis le début du conflit en Ukraine, le secteur de la nutrition animale est fortement impacté par la **hausse des prix de l'énergie**. Les usines ont à la fois besoin d'**électricité** et de **gaz** - pour produire des aliments de qualité - ainsi que de **carburant** pour assurer les livraisons dans les élevages (voir la répartition de consommation d'énergie par le secteur selon Tecaliman).

La hausse des prix des carburants a un **impact sur la compétitivité du secteur**. Concernant le gaz, les risques de délestage ou de rationnement inquiètent le secteur. Toute réduction de l'approvisionnement en gaz aura inévitablement des conséquences sur la performance zootechnique des élevages, et potentiellement sur la garantie sanitaire de l'aliment livré. Sur l'enjeu énergétique, les interdépendances sont réelles. Les opérateurs de la chaîne alimentaire devraient être préservés autant que possible et devront travailler ensemble à l'identification de solutions résilientes.

Les fabricants d'aliments ont besoin de matières premières dont certaines ont un processus de transformation dépendant du gaz (la plupart des coproduits mais aussi les additifs essentiels à

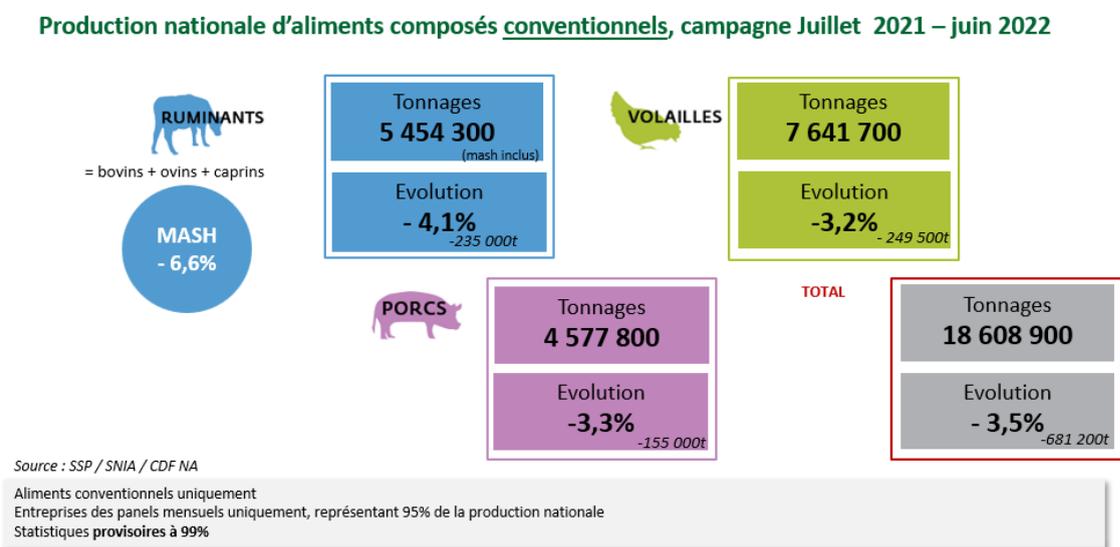
la nutrition). Les éleveurs, abattoirs ont aussi besoin de cette énergie. La préservation des activités essentielles à notre souveraineté alimentaire doit être étudiée en filière.

[Plus d'info en Annexe - Energie et Gaz](#)

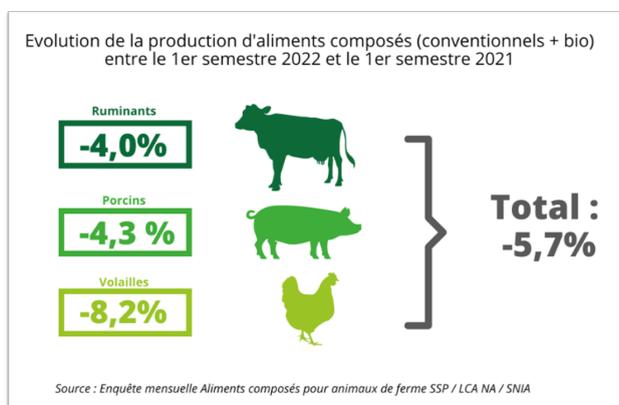
Production nationale en baisse

La hausse du coût des matières premières a augmenté le prix des aliments pour les animaux d'élevages. Face à cette hausse, la demande des élevages a diminué durant le premier semestre 2022. D'autres facteurs comme l'épizootie d'Influenza Aviaire ou la capitalisation (Baisse du nombre d'animaux en élevage) ont aussi contribué à faire diminuer la production d'aliments composés.

Cette baisse de production est notable entre juillet 2021 et juin 2022, en particulier pour les aliments conventionnels (hors bio).



La baisse de production se confirme au 1er semestre 2022 :



Source : statistiques provisoires à 95% de la production nationale d'aliments composés - recensement la Coopération Agricole Nutrition Animale et SNIA, cumul de janvier 2022 à juin 2022, entreprises du panel mensuel uniquement - représentant environ 95 % de la production nationale

B. Les enjeux de la nutrition animale

Contre la capitalisation et apportant des solutions de confiance

Face aux tensions extrêmes que subit l'élevage, des professionnels envisagent de **cesser leur activité**. En bovins (viande et lait) ou en porc, cette tendance s'explique selon différents facteurs :



- **faible valorisation historique des productions d'élevage** : en élevage bovin ou porcin, l'augmentation du prix des aliments, pousse les éleveurs à cesser leur activité ou à réduire la part d'aliments produits par le secteur de la nutrition animale, quitte à produire moins de lait ou à limiter la conformation des bovins.

- **manque de soutien** : la suspension du décret n°2022-947 du 29 juin relatif à l'utilisation de certaines dénominations employées pour désigner des denrées comportant des protéines végétales est un manque de considération des productions, des savoir-faire et des métiers pour de nombreux professionnels. Elle génère une concurrence déloyale des opérateurs végétariens.

- **sécheresse et canicules** : les fortes températures ont brûlé les prairies destinées à l'élevage bovin. Les professionnels doivent entamer les réserves de fourrage ou acheter une alimentation animale à prix fort. Pour pallier cette situation, certains éleveurs vendent tout ou partie de leur troupeau ou réduisent la productivité de leur cheptel.

⇒ En conséquence directe du manque général d'incitation à l'élevage, c'est le modèle agricole français et la souveraineté de la ferme France qui sont aujourd'hui menacés. Le SNIA rappelle qu'accompagner les éleveurs dans leur métier est un enjeu stratégique fondamental pour l'alimentation française, la vie des territoires et le maintien de la diversité des cheptels.

Mieux valoriser les productions

Les productions du travail d'élevage en France doivent être rémunérées à leur juste valeur, tout au long de la filière. La valorisation des productions concerne l'ensemble des acteurs de l'élevage depuis l'éleveur, le producteur d'aliments pour les animaux, jusqu'au consommateur qui doit payer le prix juste pour la qualité française.



Sur les marchés de la viande, en porc notamment, les hausses des matières premières n'ont pas immédiatement été accompagnées d'une hausse correspondante au prix de vente. En bio, le prix du lait comme de l'œuf avoisine celui des filières conventionnelles. Ces constats laissent entrevoir des questions essentielles quant à l'avenir même de certaines filières. Les productions françaises, qu'elles soient conventionnelles ou sous signe de qualité, sont reconnues

mondialement pour leur qualités nutritionnelles, gustatives ou pour les savoir-faire engagés dans les filières animales. Revaloriser les productions, c'est donner à l'élevage une reconnaissance juste du travail accompli.

⇒ Les filières élevage sont remarquables en France. Viandes, œufs ou lait sont et resteront des produits nobles en qualité de production, en sécurité sanitaire et en apports nutritionnels. Nécessitant peu ou pas de transformations, les productions d'élevage doivent retrouver une place légitime dans le panier des français. Le SNIA appelle à une juste valorisation des productions et une rémunération adéquate de l'ensemble des opérateurs de la filière.

Maintenir la résilience du secteur

Les crises successives ont impacté fortement les équilibres complexes permettant aux professionnels de la nutrition animale de proposer une alimentation compétitive, performante et de qualité aux professionnels de l'élevage. Face à l'augmentation des cours des matières premières, leur disponibilité, la hausse des cours des énergies ou la situation sanitaire extrême sur l'élevage de volailles, les professionnels de la nutrition animale se sont engagés à tenir et à accompagner au jour le jour l'élevage français dont le rôle est essentiel à la souveraineté agricole et alimentaire. Pour pérenniser cette résilience, les entreprises productrices d'alimentation animale doivent investir, se moderniser, développer de nouvelles formules pour substituer certaines matières. Ces investissements sont essentiels pour maintenir un élevage performant de qualité et compétitif, répondant aux attentes essentielles en excellence, sécurité, traçabilité, respect de l'environnement en France.



⇒ Suite aux crises récentes , les entreprises de la nutrition animale, comme les élevages, ne sont pas dans la capacité d'investir pour moderniser les moyens de production.

Et pourtant, un vaste programme d'investissement est indispensable dans le secteur afin d'en assurer sa performance et sa longévité. Pour maintenir cette résilience essentielle au maintien de l'élevage en France, le SNIA appelle à un vaste plan d'investissement en élevage et en nutrition animale, afin de rendre durable le modèle français d'élevage.

Renouveler les générations

Pour accompagner humainement l'investissement dans l'innovation et la résilience du secteur, le renouvellement des générations reste un enjeu majeur pour la profession. Les recherches de repreneurs sont trop souvent vaines. C'est une situation identique dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture dans son ensemble. Il faut **mobiliser les jeunes générations** sur des métiers techniques, au cœur de notre alimentation et de notre souveraineté.



⇒ **Le SNIA assure un dialogue permanent avec les partenaires sociaux pour une politique de branche attentive à la rémunération des opérateurs, leur sécurité et la valorisation des métiers. En 18 mois, pas moins de 4 accords de revalorisation des minima salariaux ont ainsi été signés.**

Accompagner les transitions

Sur les plans énergétique, approvisionnement en matières premières, évolution des pratiques, renforcement de la sécurité, engagement pour l'environnement ou le climat notamment, le SNIA accompagne ses adhérents dans les transitions essentielles. Les professionnels de la nutrition animale, faisant le lien entre l'agriculture, ses coproduits et tous les types d'élevage, doivent porter ces transitions en amont et en aval de leur propre activité, en apportant des solutions à l'élevage et des dynamiques de valorisation à l'agriculture.



Ancrés dans un lien étroit avec le sol, l'animal et l'alimentation humaine, les professionnels du SNIA ont déjà engagé une stratégie RSE avec RESPONS. L'enjeu est aujourd'hui de trouver des solutions, de partager des méthodes ou des pratiques vertueuses et d'intégrer les sujets environnementaux et climatiques au cœur même de la filière et de ses actions.

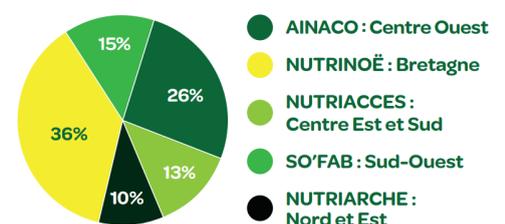
Engagé sur tous les fronts dans une stratégie RSE complète, le SNIA s'engage pour le développement de nouveaux outils au service du secteur et des solutions en réponse aux nouveaux enjeux et attentes des filières et de la société

2/ Les entreprises de la nutrition animale, porteuses de solutions pour l'élevage de demain

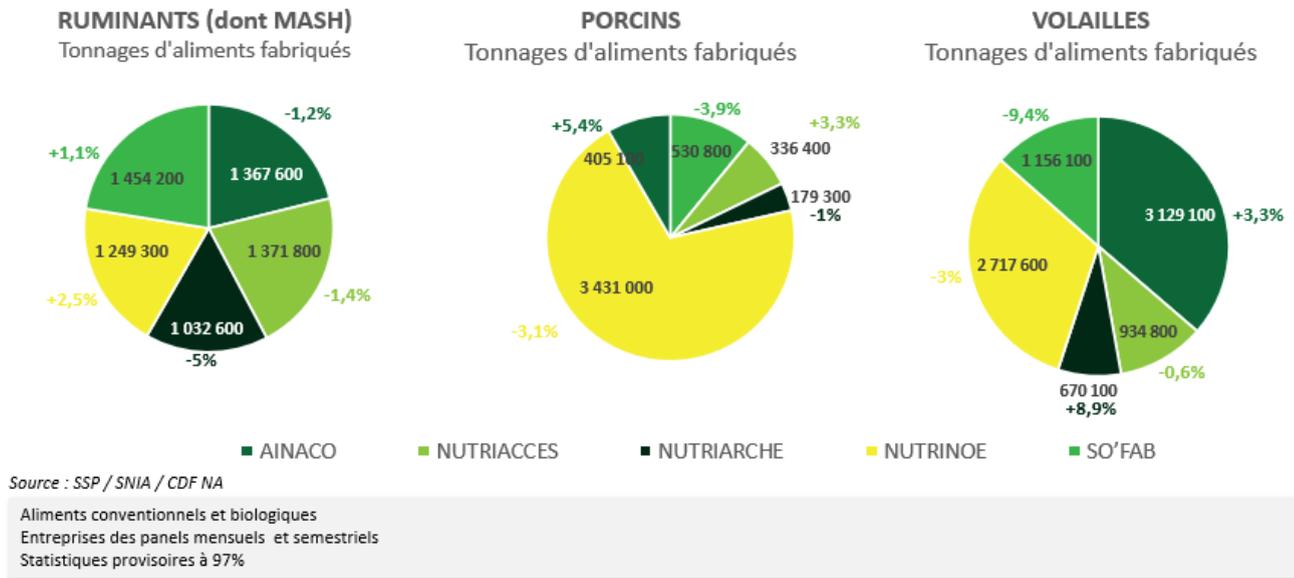
A. Un secteur ancré dans les territoires auprès de tous les élevages

En 2021, le secteur comptait 310 usines et emploi 13 500 équivalents temps pleins. Intégrés pleinement aux territoires, au plus près des acteurs de l'élevage, les professionnels de la nutrition animale participent activement à la dynamique sociale et économique des régions.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION D'ALIMENTS COMPOSÉS EN FRANCE



Production régionale d'aliments composés conventionnels + biologiques (Janv-Déc 2021)



B. Un élevage de qualité qui répond à une grande diversité d'attentes

L'élevage fournit des produits pour l'ensemble des marchés (standard, sous signe officiel de qualité ou cahier des charges privés). La formulation des aliments pour animaux s'adapte aux différents besoins et attentes des filières. En effet, les fabricants d'aliments disposent d'un savoir-faire qui leur permet de formuler des aliments "à la carte". Ainsi, un site de production d'aliments composés répond parfois à plusieurs centaines de cahiers des charges privés ou officiels. Ces derniers peuvent, par exemple, imposer une liste de matières premières utilisables, un pourcentage minimum d'incorporation, une part d'approvisionnement local, etc. Si elles apportent de la valeur ajoutée, ces contraintes de formulation et de gestion en usine génèrent des surcoûts pour l'ensemble des filières d'élevage.

Sourcing des matières premières

La nutrition animale utilise les matières premières françaises, lorsqu'elles sont disponibles en quantité et en qualité suffisantes. En moyenne, plus de 75% du panier est d'origine France. Ce sont principalement les tourteaux de soja et de tournesol qui sont importés depuis les Pays-Tiers. Ce ratio s'est dégradé ces dernières années du fait de la baisse en disponibilité de certaines matières premières riches en protéines (Tourteaux de colza par exemple).

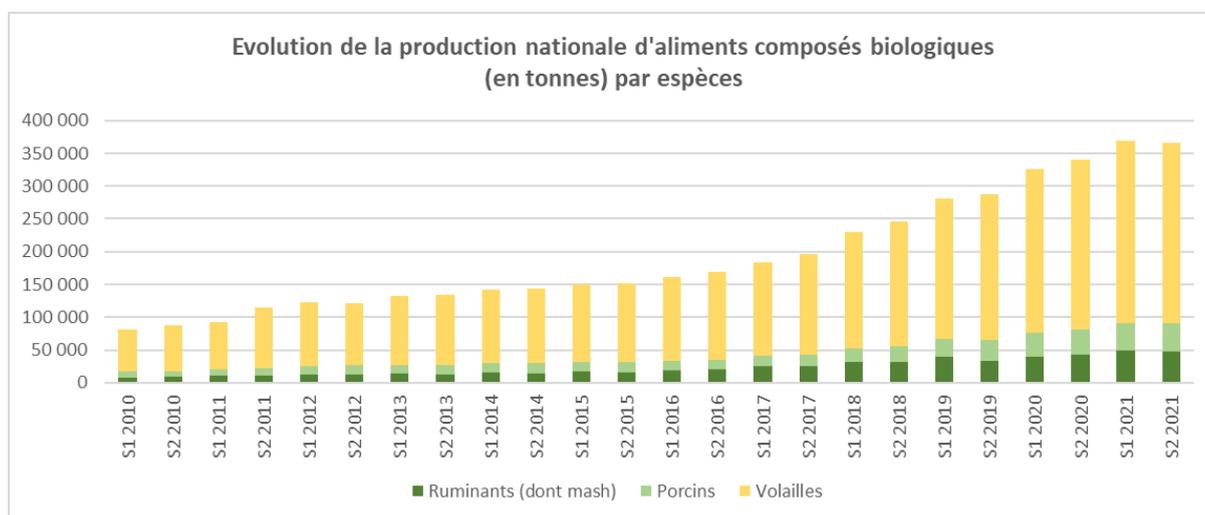
Avec le développement de la méthanisation en France, encouragée par la volonté d'améliorer la souveraineté énergétique, la nutrition animale risque de voir de nouvelles tensions sur ces approvisionnements en matières premières et notamment pour les matières premières riches en fibres et plus généralement les coproduits des filières céréalières et sucrières.

⇒ **Le SNIA rappelle que la production d'aliments pour les animaux d'élevage participe au dynamisme des territoires et à la valorisation des coproduits de l'agriculture. Transformées par le cycle d'élevage, ces matières en denrées alimentaires participent à la souveraineté alimentaire.**

La place du Bio fragilisée

Les entreprises de nutrition animale se sont impliquées au sein des filières végétales pour soutenir le développement des matières premières biologiques en France, afin de limiter le recours aux importations.

La production d'aliments pour animaux des filières biologiques est passée de 170 000 tonnes en 2010 à 740 000 tonnes en 2021. Les aliments pour volailles de chair et pondeuses représentent 74% de ces volumes.



La guerre en Ukraine a depuis février 2022 bouleversé les équilibres de marché au niveau mondial, et plus particulièrement en Europe. Les fabricants d'aliments biologiques ont une nouvelle fois dû s'adapter pour éviter les ruptures d'alimentation en élevage.

Mais le secteur constate depuis début 2022, un renversement des tendances avec une baisse de la demande en aliments destinés aux élevages en production biologique.

Attention aux effets de distorsions de concurrence en Europe. Pour répondre à la tension du marché, certains pays européens ont anticipé dès le printemps l'application d'un projet d'acte délégué européen autorisant les Etats membres à adopter, en cas de ruptures d'approvisionnement, une dérogation permettant à 5% de matières premières riches en protéines non-bio dans la ration des animaux d'élevage. Pour les entreprises françaises ne bénéficiant pas de la dérogation, cette situation génère une **distorsion de concurrence**.

⇒ **Le Bio est un signe de qualité dont le développement en France a été encouragé, convertissant de nombreux élevages à ce mode de production. La crise récente en Ukraine a largement perturbé les approvisionnements en matières premières pour la nutrition animale biologique, générant parfois des distorsions de concurrence européennes (application de la dérogation de 5% d'aliments non-biologiques dans certains pays européens).**

⇒ **Les indices des matières premières pour l'alimentation bio des animaux d'élevage témoignent d'une augmentation spectaculaire des prix des ingrédients.**

[Plus d'info en Annexe - Production biologique](#)

C. Apporter une garantie de sécurité aux élevages français

Garantir la sécurité sanitaire des aliments livrés aux élevages est l'un des grands enjeux de la nutrition animale, qui mobilise tous les opérateurs du secteur. Souhaitant aller au-delà de la réglementation, pourtant très exigeante, les fabricants d'aliments ont fait le choix d'y travailler collectivement pour apporter des solutions robustes et accessibles à tous. C'est de cette ambition que sont nées des démarches comme celle d'OQUALIM ou encore des outils comme ceux portant sur la biosécurité.

Dans ce contexte de crise, particulièrement complexe pour la nutrition animale, les fabricants d'aliments ne feront pas de concession sur la sécurité sanitaire. Les solutions aux nombreux défis sont et resteront des solutions qui permettent par ailleurs d'assurer la sécurité des aliments livrés aux éleveurs.

Oqualim

[Oqualim](#) est l'association pour la sécurité sanitaire et la qualité des aliments pour animaux d'élevage. Créé en 2008 à l'initiative sur SNIA et de La Coopération Agricole Nutrition Animale notamment, Oqualim coordonne deux démarches :



- la certification des usines de nutrition animale, avec par exemple le RCNA (Référentiel de Certification de la Nutrition Animale). Cette certification témoigne de la solidité et de la fiabilité des procédures de sécurité sanitaire, du respect des engagements qualité et de la capacité de traçabilité.
- les plans d'autocontrôles mutualisés qui permettent de surveiller collectivement la sécurité sanitaire des matières premières entrant dans les usines et des aliments composés produits

La démarche est volontaire mais s'est largement imposée ! Ainsi, en 2021, 284 sites (représentant environ 95% de la production d'aliments composés complets) étaient certifiés selon le Référentiel de Certification de la Nutrition Animale.

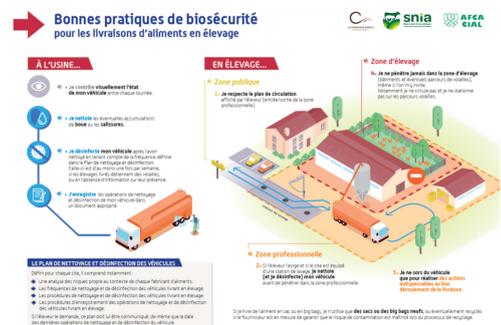
⇒ **Oqualim est un outil précieux pour le secteur de la nutrition animale, qui a prouvé son efficacité depuis 14 ans. Le SNIA comme membre fondateur, participe activement à ses actions.**

[Plus d'info en Annexe - Oqualim](#)

Biosécurité

La biosécurité est un enjeu majeur qui concerne tous les maillons de la chaîne engagés au quotidien, pour assurer la protection des animaux d'élevage vis-à-vis des agents pathogènes (virus et bactéries). Dès 2018, le SNIA et la Coopération Agricole Nutrition Animale se sont dotés d'outils et de réflexion stratégique pour mieux connaître les différents risques et mettre en place les mesures de prévention adéquates, afin de protéger les élevages. Différentes actions notables ont été réalisées :

- Définition de recommandations de biosécurité pour prémunir les élevages de volailles d'une contamination par le virus de l'influenza aviaire. Cette année, la filière volailles a été touchée par une crise sans précédent et les fabricants participent, au sein de l'interprofession et avec l'Administration, à la recherche de solutions. Les mesures de biosécurité, si elles n'ont pas suffi cette année à contenir la propagation du virus, demeurent toutefois des outils indispensables à maîtriser et renforcer. Des infographies ont ainsi été développées pour aider les opérateurs à mettre en œuvre les mesures de biosécurité et à les proportionner au niveau de risque sanitaire.
- Définition de recommandations vis-à-vis du risque que représente la fièvre porcine africaine pour la filière porcine. La France est indemne de ce virus, qui touche sévèrement l'Europe de l'est. Tous les opérateurs doivent être vigilants et mobilisés pour préserver notre territoire de ce virus, qui aurait des conséquences, économiques et de santé animale, désastreuses pour notre filière.
- Le secteur de la nutrition animale est également très mobilisé vis-à-vis du risque Salmonelles. A titre d'exemple, les syndicats de la nutrition animale ont ainsi développé l'application [Salmo-Check](#) pour accompagner les opérateurs en cas de détection d'une salmonelle en usine d'aliments.



⇒ **Les fabricants d'aliments contribuent à préserver les élevages français de ces virus et bactéries. Le secteur est ainsi collectivement mobilisé depuis plusieurs années, et les travaux se poursuivent ! Au-delà des élevages, le secteur lui-même est d'ailleurs directement impacté par ces crises sanitaires, qui ont des répercussions économiques majeures.**

Les nouvelles matières premières en question

Le métier de fabricant d'aliments consiste à formuler des aliments adaptés aux besoins des animaux, tout en répondant aux enjeux de compétitivité des élevages, de durabilité, de qualité et sécurité. Lorsqu'une nouvelle matière première apparaît, le secteur apprend ainsi à la qualifier, et la valoriser.

Le [règlement \(UE\) 2021/1372 de la Commission du 17 août 2021](#) a récemment autorisé l'introduction de protéines animales transformées (PAT) de porcs, volailles et insectes dans l'alimentation des monogastriques. **Les Autorités ont ainsi confirmé la sécurité de ces matières premières, lorsqu'elles sont utilisées conformément aux exigences réglementaires.**

Ces matières premières pourraient être intéressantes pour l'alimentation de certaines espèces, sous réserve de la capacité technique des usines à les incorporer dans les aliments et bien entendu de l'adhésion des filières françaises d'élevage à leur emploi en alimentation animale.

Sur le plan **nutritionnel**, les PAT de monogastriques sont en effet des matières premières de qualité dont la richesse en protéines, le profil en acide aminé et la digestibilité représentent un intérêt nutritionnel et zootechnique avéré. En parallèle, elles pourraient avoir un intérêt environnemental et permettre de renforcer l'autonomie protéique de la France. **Leur intérêt est donc réel, à fortiori en période de crise comme celle que nous traversons.**

Leur utilisation pose toutefois des défis techniques pour les usines en raison des restrictions réglementaires (usines dédiées aux filières animales pour lesquelles ces PAT sont autorisées...). Les syndicats travaillent à l'éclaircissement du cadre réglementaire pour permettre aux opérateurs de connaître toutes les exigences permettant une potentielle utilisation sereine de ces matières premières là où elles sont autorisées.

D. Des filières compétitives, rémunératrices et attractives

Compétitivité

De la compétitivité des entreprises productrices d'aliment pour les animaux d'élevage dépend étroitement de celle des élevages du territoire. En apportant des solutions sur mesure aux besoins des animaux, la nutrition animale assure en effet un rôle de garantie quant à la qualité des aliments et donc des productions.

Plusieurs leviers existent pour accroître la compétitivité des élevages :

- **L'indice de consommation** : il définit par espèce le volume d'aliment nécessaire pour bien nourrir un animal. Les professionnels de la nutrition animale sont capables, avec un sourcing approprié de matière première et une formulation fine et adaptée à la génétique des animaux et leur condition d'élevage, d'améliorer cet indice.
- **Transport** : une optimisation du transport en amont et en aval de la production d'aliments est essentielle. Sur ce point, le SNIA rappelle qu'une mesure simple

permettrait un gain substantiel d'énergie sur les transports d'aliments : optimiser la charge utile en autorisant les camions à transporter 35 tonnes, au lieu de 32.

- **Compétitivité des élevages** : un vaste plan d'investissement est capital pour la filière afin de permettre des gains de performance en énergie, en sécurité ou en bien-être pour les animaux comme pour l'éleveur.
- **Répercussion** : l'augmentation des coûts de production doit être répercutée équitablement à l'ensemble des maillons de la filière élevage et jusqu'au consommateur.

Attractivité, Social & Formation

Le SNIA est signataire de la Convention collective nationale des Métiers de la Transformation des Grains (CCN MTG) et co anime avec l'ANMF (la Meunerie française) les discussions et négociations avec 5 Syndicats représentatifs et représentant les salariés.

Très impliqué durant la crise Covid pour la continuité des activités, le SNIA agit également sur les sujets de **protection sociale, de prévoyance, de l'aide à l'embauche d'alternant, de sécurité au travail** et - plus récemment - sur la **revalorisation des minima sociaux** (en 18 mois, 4 accords de revalorisation des minima salariaux).

Le secteur est aussi engagé dans la **formation des futures générations** de professionnels : l'AFTAA a développé, avec l'AFZ et AgroParisTech et le soutien du SNIA, un programme de formation continue des collaborateurs d'entreprises sur les spécificités économiques, scientifiques et techniques du secteur. Ce cursus de formation, baptisé CSAAD 2.0, a vu sa première promotion démarrer en 2022. Cette formation rejoint le catalogue développé pour aider les entreprises, les salariés et futurs salariés à développer et adapter les compétences nécessaires au secteur.

E. Une filière RESPONSable

RESPONS

En 2020, la démarche sectorielle de responsabilité sociétale du SNIA et des entreprises du secteur, [RESPONS](#), était validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du syndicat.

Depuis 2021, la stratégie de responsabilité sociétale est intégrée au coeur des missions et de la stratégie du syndicat et a pour ambition de contribuer au développement d'actions en faveur de la responsabilité sociétale pour les entreprises de fabrication d'aliments pour les animaux d'élevage. Ces actions stratégiques et opérationnelles sont structurées par 5 axes majeurs, comme détaillés dans le rapport intégré 2021 du SNIA : Gouvernance, Économique, Social, Environnemental et Sociétal.

Articulés autour de ces [5 piliers, les 17 engagements](#) sectoriels sont le reflet des réponses professionnelles aux enjeux spécifiques du secteur d'activité sur toutes les dimensions de la durabilité (économique, sociale, environnementale et sociétale).





RESPONS : 5 axes stratégiques et 17 engagements sectoriels

UN SECTEUR ATTENTIF À L'EXIGENCE DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET DES ÉLEVAGES

1. Assurer la compétitivité des entreprises du secteur
2. Contribuer à l'avenir des élevages sur nos territoires
3. Encourager l'innovation et la recherche en Nutrition Animale
4. S'assurer de la disponibilité en ressources en adéquation avec les attentes du marché

UNE GRANTIE AU PROFIT DE NOTRE ALIMENTATION

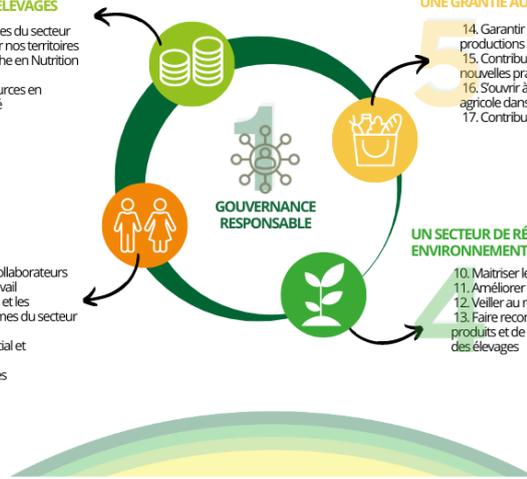
14. Garantir la sécurité sanitaire et la qualité de nos productions
15. Contribuer à la souveraineté alimentaire en intégrant les nouvelles pratiques et attentes de consommation
16. S'ouvrir à la société, expliquer et accompagner le monde agricole dans cet exercice
17. Contribuer par l'alimentation au bien être animal

ENGAGÉ POUR LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA NUTRITION ANIMALE

5. Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs en veillant aux bonnes conditions de travail
6. Adapter et enrichir les connaissances et les compétences des femmes et des hommes du secteur
7. Développer l'attractivité des métiers
8. Maintenir et encourager dialogue social et communication
9. Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations

UN SECTEUR DE RÉFÉRENCE POUR SES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

10. Maîtriser les impacts environnementaux de nos activités
11. Améliorer la durabilité de nos approvisionnements
12. Veiller au respect de la réglementation environnementale
13. Faire reconnaître le secteur comme fournisseur de produits et de services pour la performance environnementale des élevages



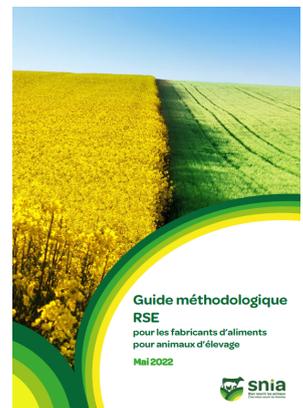
RESPONS, c'est à la fois une stratégie RSE au coeur même de la stratégie du SNIA et de ses missions, un nouveau service apporté aux adhérents pour leur permettre d'accélérer leur démarche RSE, une valorisation collective des actions menées par le secteur et un véritable espace d'échanges et de dialogue sur la performance globale et au long cours des activités et entreprises de la nutrition animale.

Guide méthodologique

En mai 2022, le SNIA rend son approche RSE plus concrète pour les entreprises du secteur en publiant son "[Guide méthodologique RSE pour les fabricants d'aliments pour les animaux d'élevage](#)".

Ce document permet pour toutes les entreprises du secteur de s'approprier les fondamentaux techniques de la RSE(enjeux, risques, parties prenantes, bonnes pratiques) et de disposer d'outils techniques permettant d'opérationnaliser la RSE avec les spécificités du secteur de la nutrition animale.

Mis à jour en fonction des avancées collectives et des besoins des entreprises , le guide s'adapte aux spécificités de chaque entreprise.



⇒ **Avec RESPONS, le SNIA se dote d'un outil de pilotage permettant de valoriser et de mesurer les contributions significatives à la filière en termes de durabilité globale.**

RESPONS est donc la traduction de la vision stratégique et des ambitions des professionnels de la nutrition animale, co-construite avec notre amont et notre aval, pour construire la nutrition animale de demain au service des élevages. L'ensemble de ces éléments sont disponibles dans le rapport intégré 2021 du SNIA.

3/ Environnement : plan d'action majeur du secteur

Fortes de leur investissement collectif pour la qualité, la sécurité, la durabilité via leur engagement au sein de structures telles que Duralim, Tecaliman et Oqualim, les entreprises de nutrition animale ont acquis un savoir-faire qui aujourd'hui peut-être valorisé pour apporter de nouvelles solutions aux enjeux environnementaux.

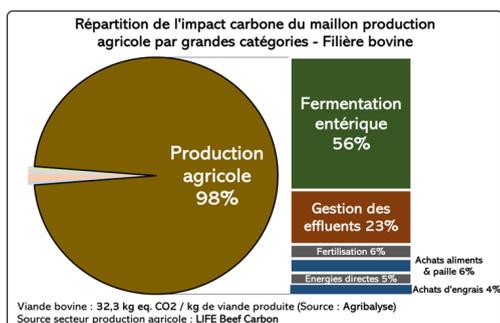
⇒ **Réduction ou récupération des déchets, mesure de l'empreinte carbone, investissement vers un sourcing responsable et durable, les entreprises de nutrition animale sont fortement mobilisées pour améliorer la durabilité et la performance de leur modèle, tout en préservant la qualité et en répondant aux attentes des éleveurs.**

A. Mesure des impacts environnementaux et transition bas carbone

Le SNIA et la Coopération Agricole Nutrition Animale ont lancé en 2022 un projet d'harmonisation et de valorisation des calculs des impacts environnementaux des produits de nutrition animale. Ce projet technique s'inscrit dans la lignée stratégique du secteur d'activité de contribuer à la décarbonation de l'élevage.

Pour rappel, le secteur agricole représente, en France, 19% des émissions de gaz à Effet de Serre (GES), selon l'Inventaire national des émissions de GES. Les activités d'élevage représentent parmi ces émissions 48% des gaz à effet de serre et affiche une répartition hétérogène en fonction des espèces. Conscient des impacts environnementaux induits par les activités d'élevage, les fabricants d'aliments développent des leviers d'action pour réduire les émissions en amont de l'élevage (sourcing matières premières, usage d'intrants non associés à la déforestation, utilisation de coproduits, maîtrise des consommations énergétiques, optimisation de la logistique, ...) et développent des solutions alimentaires permettant de réduire les émissions directes de l'élevage (efficacité alimentaire, réduction des émissions et des rejets).

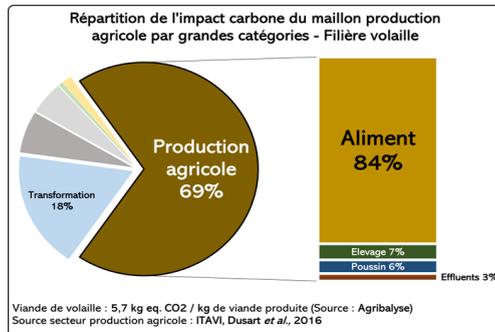
Toutes ces solutions doivent être utilisées en considérant les impacts environnementaux de chaque espèce animale et chaque schéma de production pour répondre aux enjeux de décarbonation de l'élevage. Il est important de ne pas comparer et opposer les filières entre elles car elles



Source : Agribalyse

n'ont pas les mêmes impacts environnementaux (gaz à effet de serre, occupation des sols, pollutions, biodiversité, etc..) ni les mêmes services environnementaux. Le rôle du fabricant d'aliments dans cette transition est d'apporter des solutions techniques adaptées à chacun en considérant les autres paramètres de performance de l'élevage (économique, technique et sanitaire).

Dans la **filière bovine**, par exemple, l'impact carbone du maillon "production agricole" représente l'essentiel des émissions (98%) et est constitué pour 56% de la fermentation entérique des animaux, suivie de la gestion des effluents (23%). Les entreprises de la nutrition animale peuvent accompagner l'élevage bovin, grâce à des aliments visant à réduire les émissions liées à la fermentation entérique.



Source : Agribalyse

Dans la **filière volaille**, l'alimentation représente à elle seule 84% des émissions de la production agricole (représentant elle-même 69% du total d'émissions de la production de la filière volaille). Les fabricants d'aliments considèrent pour cette filière des actions ciblées sur le sourcing des matières premières et l'utilisation de matières premières à faible impact environnemental, tout en maintenant les performances techniques et économiques de l'aliment.

Les orientations stratégiques du secteur d'activité, basées sur le savoir-faire des entreprises, leur capacité à innover et à proposer des aliments performants tant sur l'angle zooteknique qu'environnemental, vise à répondre à la décarbonation de l'élevage avec **des solutions adaptées à chaque élevage**.

Pour pouvoir valoriser et mesurer les actions des fabricants d'aliments en faveur de la décarbonation de l'élevage, il est important de disposer de référentiels/normes de calcul des impacts environnementaux harmonisés et standardisés. Nous constatons sur le terrain l'utilisation de méthodologies et de valeurs de référence pour le calcul des impacts environnementaux non uniformisés. Le développement d'une base de données française et d'une base européenne génère des pratiques différentes entre les opérateurs.

L'harmonisation et la normalisation des calculs des impacts environnementaux en nutrition animale est capitale pour valoriser les efforts des fabricants d'aliments dans la réduction de l'impact environnemental de l'élevage. Ainsi, les travaux en cours, conduits, par le SNIA, La Coopération Agricole Nutrition Animale, EVEA et la contribution de partenaires professionnels et techniques ; l'INRAE, ADEME les Instituts techniques (IFIP, ITAVI, IDELE) et les fabricants eux-même visent à **normaliser les méthodes de calcul et convenir des valeurs de référence à utiliser (données d'impact environnemental des matières premières)**.

En juillet 2022, le premier volet de cette étude sectorielle, consistant en une revue bibliographique, des interviews et une validation du périmètre pour le volet 2 s'achevait. Deux documents cadre ont été publiés par le SNIA et la Coopération Agricole Nutrition Animale :

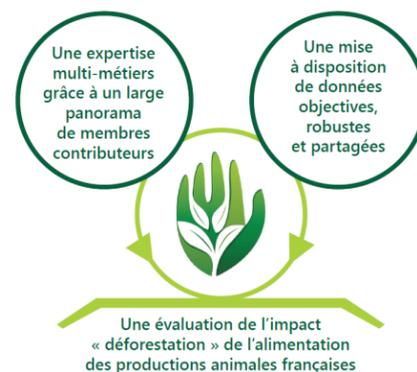
- Synthèses des recommandations méthodologiques pour l'harmonisation des calculs d'impacts environnementaux des aliments composés
- Recommandations méthodologiques pour l'harmonisation des calculs d'impacts environnementaux des aliments composés - Volet 1 : Synthèse bibliographique sur les outils et méthodes d'évaluation d'impact environnemental de l'alimentation animale

Entre juillet 2022 et fin 2023, les professionnels développeront un cadre de référence pour le calcul des impacts environnementaux des aliments composés en nutrition animale. Il se basera sur une traduction française de la méthodologie de référence européenne de calcul des impacts environnementaux en nutrition animale (PEFCR Feed) et de travaux permettant de disposer des valeurs de référence (matières premières, énergie, transports, etc...) pour le développement des calculs. L'accompagnement des entreprises du secteur d'activité et de notre environnement professionnel sera important pour réussir collectivement notre mission.

B. Des matières premières durables

La plateforme collaborative [Duralim](#), créée en 2016 à l'initiative du secteur de la nutrition animale et en partenariat avec les parties prenantes de l'amont et de l'aval, s'est donnée pour mission de "**promouvoir et d'améliorer la durabilité de l'alimentation animale en France**".

Fortement mobilisée sur le dossier "soja & la lutte contre la déforestation importée", Duralim a notamment confié au Céréopa en 2021 le développement d'un **Observatoire du risque de déforestation importée associée au soja**. La méthodologie de l'outil a été renforcée en 2022 pour sa 2^{ème} version, dont les résultats seront bientôt disponibles. Un calculateur mis à la disposition des membres de Duralim permettra également à chacun d'évaluer son empreinte "déforestation" et d'identifier des leviers d'actions pour la réduire.



Duralim s'implique également en 2022-2023 dans la constitution, avec l'AFZ (Association Française de Zootechnie), d'un nouveau **réseau sur "Les Coproduits"**. Parmi les thématiques que le secteur de la nutrition animale souhaite traiter au sein de ce réseau : l'amélioration de la connaissance de ces matières premières et de la concurrence entre les débouchés, ainsi que la démonstration de leurs atouts environnementaux.

[Plus d'infos en Annexe - Duralim](#)

C. Manifeste du SNIA et de la Coopération Agricole Nutrition Animale pour lutter contre la déforestation importée

Sans attendre l'adoption du règlement européen actuellement en discussion et pour répondre aux attentes des filières, en février 2022, le SNIA et La Coopération Agricole Nutrition Animale ont appelé leurs adhérents à signer le **Manifeste des fabricants d'aliments pour un soja non-déforestant**.

Sans attendre le futur règlement européen, les fabricants d'aliments vont progressivement demander à leurs fournisseurs de soja des garanties de non déforestation / non conversion :

l'ambition est d'atteindre 100% de soja avec des garanties de non déforestation et non conversion au 1er janvier 2025, avec des paliers intermédiaires à 50% des besoins des filières françaises d'élevage à fin 2022 et 75% à fin 2023 (contrats en cours d'exécution).

Pour y parvenir, les fabricants d'aliments s'appuient sur les outils opérationnels existants : les lignes directrices "soja" de la FEFAC pour les origines à risque de déforestation et l'Observatoire de Duralim, pour le suivi des engagements. Si d'autres outils opérationnels voient le jour, ils pourront également être utilisés.

En [août 2022, les signataires du Manifeste représentent plus de 85% de la production nationale d'aliments composés.](#)

L'engagement des professionnels autour du Manifeste pour lutter contre la déforestation importée témoigne de l'investissement des acteurs de la nutrition animale en ce domaine.

Le secteur propose et demande que le projet de règlement européen sur la lutte contre la déforestation s'applique également aux importations de viande afin d'éviter que les exigences du marché européen sur la production en élevage soit en décalage avec l'importation de viandes issue de Pays où les conditions seraient différentes.

D. Collecte des emballages

Depuis septembre 2020, l'[AFCA-CIAL, La Coopération Agricole Nutrition Animale et le SNIA structurent, avec A.D.I.Valor, la mise en place d'une filière de recyclage des emballages vides des produits de nutrition animale](#). Opérationnelle en 2023, cette filière collective - l'EVPNA (Emballages Vides des Produits de Nutrition Animale) - proposera une gestion nationale et optimale des déchets des produits de nutrition animale à un coût maîtrisé.

Près de 200 metteurs en marché, opérateurs ou distributeurs de produits de nutrition animale seront engagés dans cette filière collective et responsable.

Cet engagement collectif porté par les syndicats de la nutrition animale permettra de collecter et de recycler 13 000 tonnes par an d'emballages issus des conditionnements des produits de nutrition animale. Les emballages concernés sont les big-bags, sacs (papier, plastique et multi-matériaux), seaux plastiques, bidons, fûts et IBC. Pour rappel, plus de 90% de la production d'aliments est commercialisée en vrac et donc sans emballages.



Manifeste des fabricants d'aliments dans DURALIM

Février 2022

L'importation de protéines végétales, et plus particulièrement de soja, reste nécessaire et utile pour bien nourrir les animaux d'élevage et pour assurer la compétitivité économique des filières animales françaises.

Pour répondre à son engagement, le secteur de la nutrition animale depuis 2016 pour des **solutions pertinentes, viables, vérifiables, opérationnelles, économiquement performantes et partagées**.

La création de DURALIM a permis des avancées majeures dans la compréhension du dossier et dans l'identification des solutions au service des opérateurs grâce à une concertation large dans un cadre apaisé et constructif.

Toutefois, malgré de nombreuses actions de coordination avec les importateurs et la Grande Distribution, le secteur de la nutrition animale constate les difficultés de rapprochement des points de vue.

Face à la complexité du sujet, le secteur attend une **solution réglementaire européenne applicable à tous** pour traduire et concrétiser les politiques publiques et définir des règles à l'importation de produits sur le marché européen vis-à-vis du critère « risque de déforestation / conversion ».

Sans attendre cette réglementation, les fabricants d'aliments réunis au sein de la Coopération Agricole Nutrition Animale et du SNIA réaffirment leur engagement pris en janvier 2018 : approvisionnements 100% durables avec un objectif zéro déforestation d'ici 2025 et décident d'opérationnaliser rapidement leur engagement sur le volet soja afin de contribuer à la durabilité des filières d'élevage françaises.

Pour apporter une démonstration de la durabilité sur l'ensemble de l'approvisionnement en soja des élevages français, ils s'appuieront sur les outils actuellement disponibles, directement utilisables, à savoir les Lignes Directrices de la FEFAC et l'Observatoire DURALIM.

Pour les sojas d'importation originaires de pays à risque de déforestation, ils décident de s'approvisionner en soja durable selon les schémas compatibles avec les lignes directrices de la FEFAC avec le module non-conversion et d'assurer un suivi de cet engagement par l'Observatoire DURALIM.

Pour permettre l'adaptation des chaînes d'approvisionnement et atteindre 100% au 1^{er} janvier 2025, ils visent à ce que leurs approvisionnements en soja non déforesté représentent

- 50 % des besoins des filières françaises d'élevage à fin 2022
- 75% à fin 2023

(Cf. note SNIA en 2023 selon les 1^{ers} résultats de l'Observatoire DURALIM)

Pour assurer le succès de cet engagement pris pour les filières françaises et permettre sa reconnaissance, une solidarité et un accompagnement de filière sont essentiels de l'amont à l'aval de la chaîne.



Soixante-dix metteurs en marché sont déjà engagés dans la nouvelle filière de collecte A.D.I.VALOR qui prévoit le recyclage des emballages de produits de nutrition animale. L'AFCA-CIAL, la Coopération Agricole et le SNIA appellent les autres fabricants et distributeurs à y participer.

Une nouvelle filière pour le recyclage des emballages des produits de nutrition animale

L'AFCA-CIAL, La Coopération Agricole Nutrition Animale et le SNIA structurent, avec A.D.I.VALOR depuis septembre 2020, la mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des emballages vides des produits de nutrition animale (EVPNA). Opérationnelle en 2023, elle permettra de répondre aux attentes des éleveurs et aux futures obligations réglementaires* des metteurs en marché quant à la gestion et la valorisation des déchets de ces produits. Cette filière collective garantira une gestion optimale et à faible coût pour les éleveurs et l'ensemble des entreprises de la Nutrition Animale.

* directive 94/62/CE et transposition française (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Appel à engagement des metteurs en marché fabricants et distributeurs de produits de nutrition animale

Les metteurs en marché de produits de nutrition animale sont les responsables de l'étiquetage (au sens de la réglementation*) qu'ils soient fabricants ou distributeurs. Ils doivent au plus tard au 31 janvier 2023, s'engager dans une filière à responsabilité élargie du producteur « REP ». Les syndicats de la nutrition animale les invitent à s'engager dès maintenant dans cette future filière de collecte et de recyclage, afin de le mettre en place de manière opérationnelle, en leur confirmant leur intention d'engagement.

* Règlement 261/2009 et 1831/2003

L'organisation de la filière

Ce projet est conduit en partenariat avec A.D.I.VALOR, éco-organisme en charge de la collecte et de la valorisation des déchets d'agroalimentaire.



Communiqué de presse - Mise en place filière REP - Emballages produits de Nutrition Animale 05/07/2022

Conclusion

Les professionnels de la nutrition animale, comme ceux de l'agriculture ou de l'élevage, ont traversé coup sur coup des **crises exceptionnelles** : Covid, conflit russi-ukrainien, Influenza, sécheresse. Faisant preuve d'une extrême résilience, les entreprises de la nutrition animale ont assuré, une nouvelle fois, la livraison des élevages français en aliments de qualité. Grâce à l'écoute des pouvoirs publics, la filière parvient à traverser la crise actuelle, mais n'en sort pas indemne pour autant : **décapitalisation**, problèmes de compétitivité, approvisionnement complexe en matières premières, augmentation du coût de l'énergie...

En parallèle de la résilience dont ils ont fait preuve, **les professionnels de la nutrition animale et le SNIA investissent de nouveaux terrains**, engagent des projets ambitieux et s'impliquent pour pérenniser l'élevage : sécurité sanitaire, sourcing des matières premières, qualités zootechniques des aliments, environnement, attractivité des métiers, recyclage des emballages...

Le SNIA assiste à la prise de conscience sur les enjeux de souveraineté. Il y souscrit et demande à ce que les efforts et soutiens s'attachent aux industries nouvelles mais aussi aux activités en place et fragilisées par la conjoncture.

D'une manière conjointe à l'effort de relocalisation, **le SNIA appelle à un vaste plan d'investissement** dans les entreprises existantes en nutrition animale mais aussi à l'amont (production de matières premières) et à l'aval (dans les élevages). Les efforts pour accroître la compétitivité de la ferme France, pour rendre attractifs et rémunérateurs ses métiers, pour apporter des solutions à long terme sur la durabilité et la sobriété énergétique doivent être pensés en filière. Le SNIA s'engagera dans cette voie, aux côtés des autres secteurs d'activité.

Une première étape est fondamentale pour amorcer - en filière - une mutation progressive vers l'élevage de demain. Il est essentiel, fondateur et fédérateur de mobiliser les professionnels, de rémunérer chacun des maillons et de répercuter les hausses sur toute la filière. Avant cela encore, **reconnaître la filière élevage comme un secteur essentiel dans notre Pays, à l'équilibre de ses territoires et à sa souveraineté alimentaire** est à l'évidence la pierre angulaire de l'investissement et de l'engagement collectif de tous les opérateurs de l'élevage.

La nutrition animale poursuit ses travaux pour améliorer - à son niveau - la compétitivité et la durabilité de la ferme France. **Le SNIA en appelle aux pouvoirs publics pour s'associer aux efforts et actions portées par les professionnels de la filière.**

Les Intervenants



François CHOLAT

Président du SNIA

Directeur Général de la Maison François Cholat



Patrick PAGEARD

Trésorier du SNIA

Directeur Général Nutriciab



Ludovic MICHEL

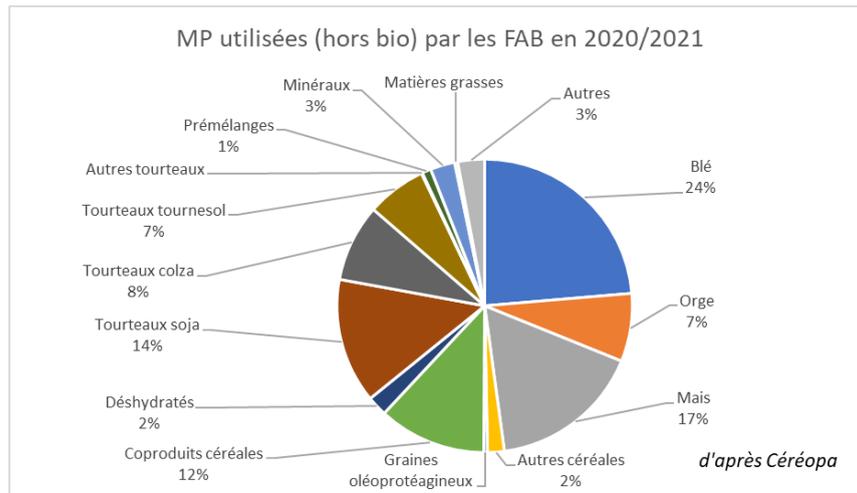
Vice-Président du SNIA

Directeur Général du Groupe MICHEL

Annexes

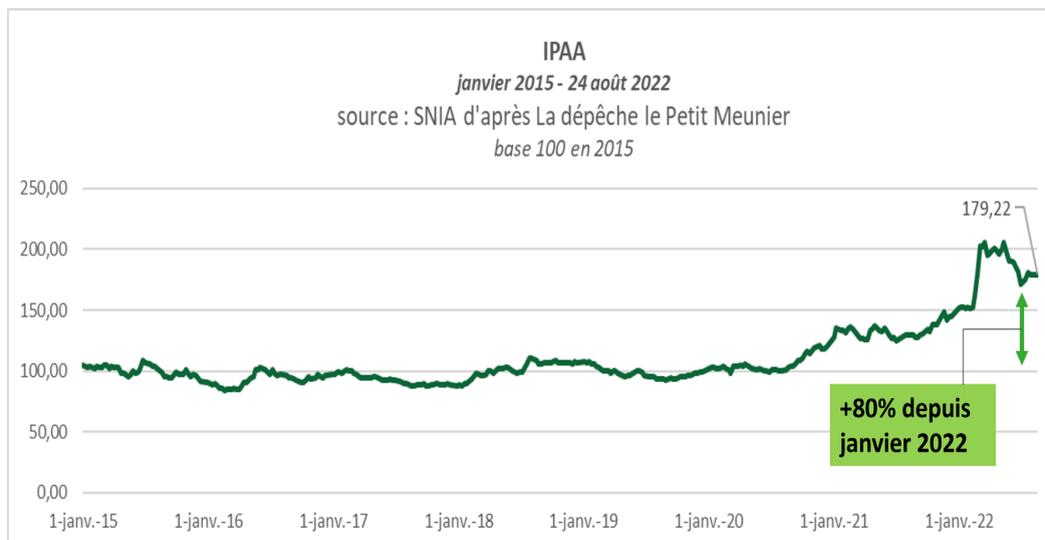
Annexe - Matières premières

Le secteur utilise une grande diversité de matières premières, afin de fabriquer des aliments les plus adaptés à chaque espèce animale et à leur stade physiologique. Si 80% d'entre elles sont situées sur le territoire national, certaines matières premières indispensables sont importées comme le tourteau de soja, le tourteau de tournesol (à 51% en provenance de l'Ukraine en 2021), les oligo-éléments, vitamines ou urée (depuis la Chine notamment).



Depuis 2020, la désorganisation des marchés mondiaux, suite notamment à des difficultés logistiques ou sanitaires dans certains pays fournisseurs, a provoqué une hausse généralisée du panier de matières premières.

L'indicateur IPAA permet de visualiser la hausse globale du panier de matières premières pour l'alimentation animale. Depuis janvier 2020, l'indice a augmenté de 84% et 21 % entre février 2022 et juin 2022, avec un maximum à 30%.

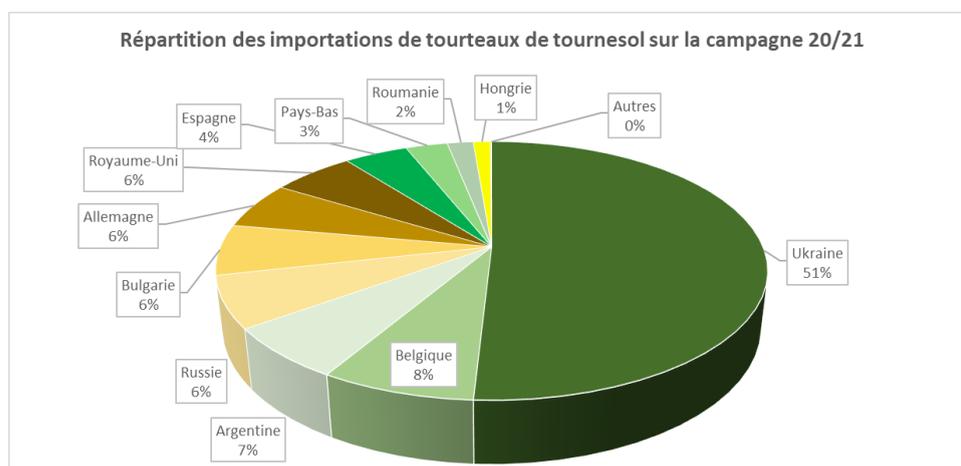


Des hausses significatives sont également à observer sur les micro-ingrédients tels que les vitamines, acides aminés ou urée, avec des inquiétudes sur les disponibilités.

Le SNIA s'est adressé aux fournisseurs de prémix, minéraux et additifs pour les sensibiliser aux besoins et sécuriser ceux de l'alimentation animale en France, dans un contexte de forte dépendance aux importations sur certains ingrédients.

Impacts du conflit russo-ukrainien sur les matière premières

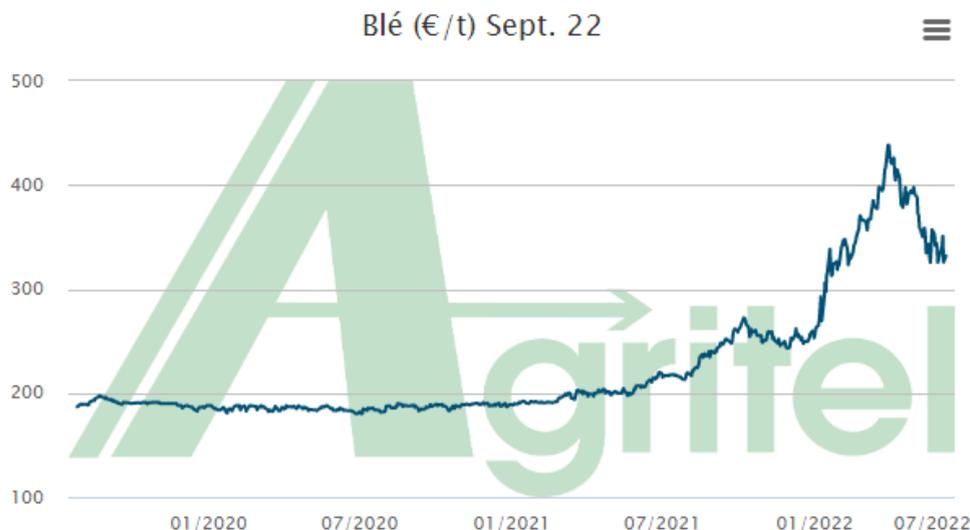
Le secteur français de l'alimentation animale importait certaines matières premières d'Ukraine et de Russie, notamment des matières premières riches en protéines. En premier lieu, nous pouvons citer le tourteau de tournesol High pro (haute teneur en protéines), coproduit de la fabrication d'huile de tournesol. La France importait la moitié des tonnages utilisés, soit 600 kt en 2021, environ 300 kt provenait d'Ukraine. Les origines alternatives sont à trouver en Argentine côté pays tiers, ou dans d'autres pays de l'Union Européenne.



Source : SNIA d'après Visionet FranceAgriMer (données douanes)

Le conflit en Ukraine a également des répercussions sur d'autres matières premières qui préoccupent le marché français hors de l'aspect disponibilité. En effet, du fait du commerce mondialisé des matières premières et des cotations de référence pour certaines d'entre elles, les inquiétudes de certains acteurs quant à leurs approvisionnements ont renforcé le contexte de hausse généralisée des prix des matières premières agricoles ainsi que la volatilité.

Exemple: prix du blé échéance septembre 2022 sur Euronext :



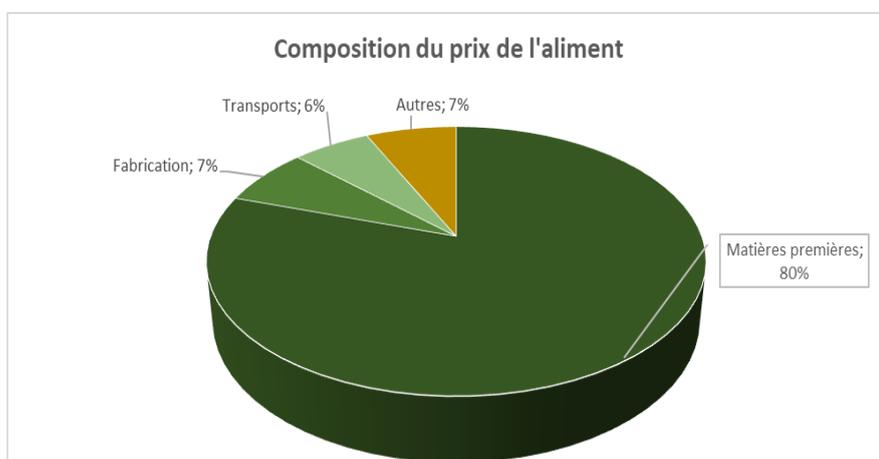
A la date du 24 février 2022, des hausse de 50€/t ont été observés sur Euronext sur une journée (historique).

Impact global sur les prix

Le prix de matières premières représente une **majorité des coûts de fabrications de l'aliment composé**.

Ces coûts sont complétés par les charges de fabrication et de transport pour la livraison aux élevages.

Ces augmentations de cours des matières premières et les difficultés d'approvisionnements de certaines (voire rupture ponctuelle nécessitant reformulation) ont provoqué une hausse généralisée du prix des aliments composés. Cette hausse des prix pèse directement sur l'élevage et sa compétitivité. Depuis janvier 2020, l'indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole de l'INSEE sur le prix de l'aliment composé a augmenté de 42%, et de 14% depuis février 2022.



Annexe - Plan de résilience

Face aux impacts économiques sans précédent du conflit sur les marchés agricoles, le gouvernement a mis en place un plan d'aide aux éleveurs spécifique pour l'alimentation animale celle-ci s'élève à **489 millions d'euros** et est répartie en trois dispositifs qui sont désormais mis en place :

- 308,5 millions d'aide versée directement aux éleveurs qui ont supportés la hausse du coût de l'alimentation animale a
- Le second dispositif, doté de 166 millions d'euros, est destiné aux élevages sous contrat d'intégration, contrat de production et pour les entreprises qui élèvent directement des animaux (comme les accoueurs).
- 14,5 M€ pour les élevages situés hors France Métropolitaine, pour lesquels les éleveurs doivent se rapprocher des Directions départementales des territoires et de la mer (Corse) ou Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DROM).

Après une forte mobilisation du SNIA en faveur de ce dispositif et de son accès à toutes les formes d'élevage, les efforts se sont poursuivis dans l'accompagnement des adhérents. Le SNIA remercie l'écoute des pouvoirs publics pour répondre, dans l'urgence, à une situation exceptionnelle rencontrée par les opérateurs.

Si le plan de résilience a permis à la nutrition animale et l'élevage de tenir et de passer le plus gros de la crises générée sur les marchés par le conflit russo-ukrainien, le SNIA rappelle qu'un vaste plan d'investissement et de réindustrialisation de l'élevage ou de la nutrition animale sont fondamentaux pour protéger la ferme France au long cours.

- **Réindustrialisation** : pour ne plus dépendre de pays tiers sur la production d'ingrédients essentiels à la nutrition animale (acides aminés, vitamines, oligo éléments, ...)
- **Investissement** : pour moderniser les élevages et les sites de production d'aliments pour les animaux d'élevage, afin d'en assurer la sécurité, la compétitivité et la durabilité.

Lire aussi :

21 mars 2022 - Communiqué de presse - [Le SNIA salue le plan de résilience et formule des demandes complémentaires face à l'ampleur des crises](#)

7 juin 2022 - Communiqué de presse - [Le SNIA salue la mise en place du 1er volet du dispositif d'aide pour l'alimentation animale et insiste sur l'importance de développer l'élevage pour la souveraineté alimentaire](#)

Annexe - Energie et gaz

Le secteur de la nutrition animale est impacté significativement par la **hausse des prix de l'énergie**. En effet, les usines produisant l'alimentation pour les animaux d'élevage ont à la fois besoin **d'électricité et de gaz** - pour fabriquer des aliments de qualité - et de **carburant** pour assurer les livraisons dans les élevages (voir encadré ci-dessous et la répartition de consommation d'énergie par le secteur ci-contre selon l'estimation Tecaliman).

La hausse des prix des carburants a donc eu un impact sur la compétitivité du secteur.

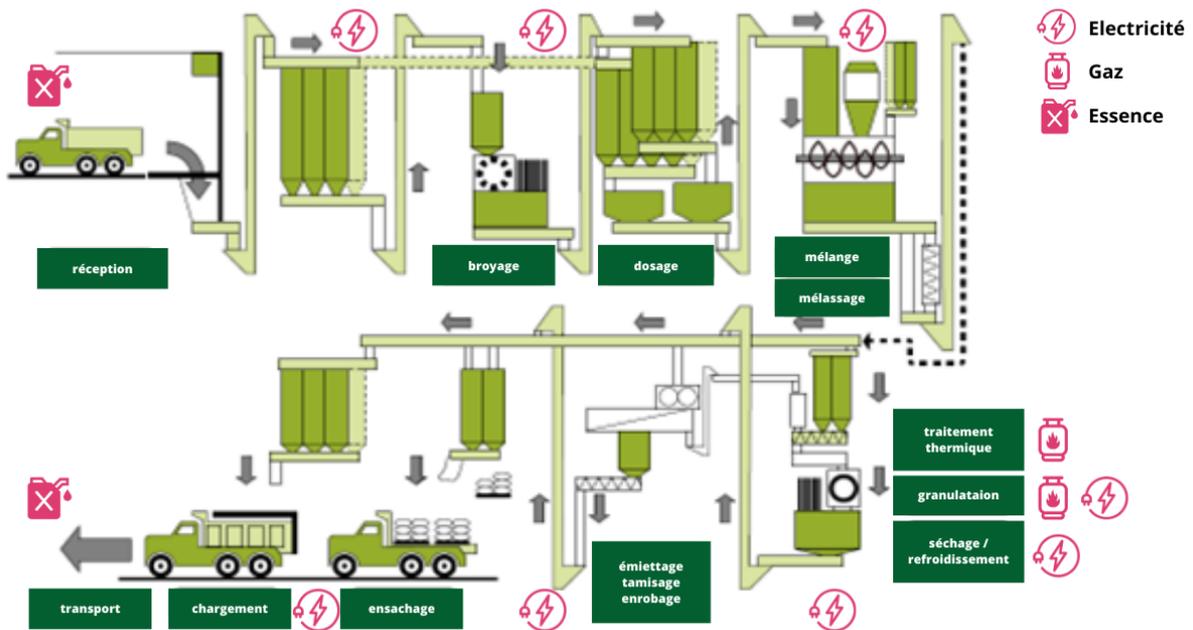
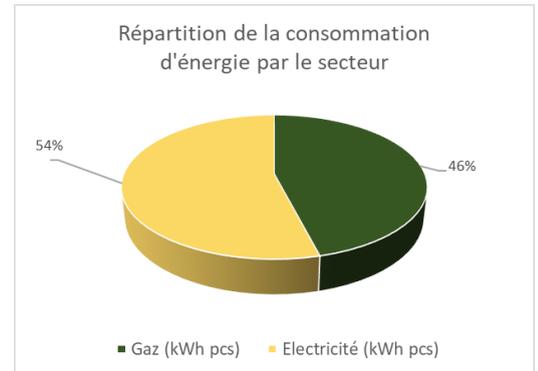


Schéma de production d'aliments pour les animaux d'élevage et utilisation des différents types d'énergie.

Zoom sur le gaz - énergie essentielle pour la nutrition animale

Les **risques de délestage ou de rationnement en gaz** inquiètent les professionnels. Selon le SNIA, le secteur de la nutrition animale, comme tous les secteurs agricoles et agroalimentaires devraient être considérés comme “*répondant aux besoins essentiels de la nation*”, et être préservé autant que possible d’un rationnement et délestage éventuel.

Le secteur de l’alimentation des animaux de rente utilise peu de gaz par rapport à la consommation totale de l’industrie française (moins de 0,4% : le secteur utilise environ entre 535 et 590 GWh pcs/an avec une valeur totale estimée à 563 GWh pcs/an). Cependant, le gaz (naturel et de ville) est utilisé dans presque l’intégralité des 310 usines réparties sur le territoire (plus de 90% en utilisent). Le gaz est indispensable pour la granulation et le traitement thermique des aliments. Une réduction de la consommation aurait un impact notable et délétère pour la sécurité sanitaire (salmonelles notamment), pour les volumes de production, pour la compétitivité des élevages français (prix de revient des aliments, performances zootechniques).

Le gaz est utilisé pour produire de la vapeur et appliquer un traitement thermique, important pour :

- **Bien-être animal** : la forme de l’aliment permet de favoriser la prise alimentaire et une bonne digestion. La forme de l’aliment est réfléchi dans certains cas pour éviter l’émission de poussière qui pourrait impliquer des troubles respiratoires chez l’animal
- **Sécurité sanitaire** : le traitement thermique contribue à maîtriser certains risques microbiologiques (salmonelles). Pour les élevages de poulets, poules pondeuses et dinde de plus de 250 volailles, les fabricants doivent disposer d’un agrément salmonelles pour pouvoir livrer. Cet agrément délivré par le Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire impose une étape de traitement thermique.
- **Compétitivité, réduction du gaspillage** : la forme des aliments produits est adaptée à l’animal afin de réduire le refus à l’auge. Sans des aliments composés performants, il faudrait plus de tonnes d’aliments pour produire un kilo de produit animal (viande, œuf, lait). A cela s’ajoute une interdépendance forte entre les fabricants d’alimentation pour les animaux d’élevage et leurs fournisseurs dont les besoins en gaz sont essentiels pour le séchage des céréales (aspects sanitaires et conservation) ; la trituration des graines oléagineuses/protéagineuses pour production de tourteaux ; le flaconnage-extrusion, déshydratation... ; la fabrication de micro-ingrédients type urée ; la fabrication d’additifs. En aval, certains élevages sont également dépendants du gaz pour leur fonctionnement.

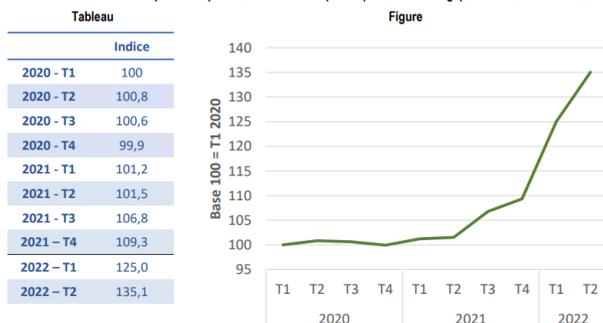
Annexe - Production biologique

En 2017, dans les plans de filière, l'ambition pour 2022 était d'atteindre 5% de la production de porcs en filière biologique, et d'augmenter la production de volailles de chair "biologiques" de 50%. En 2021, les aliments biologiques représentaient 1,8% du total des aliments "porcs" et la production d'aliments "volailles de chair biologique" a augmenté de 43% depuis 2017.

Pour atteindre les ambitions de la filière, la consommation de produits biologiques doit encore augmenter. Les statistiques récentes laissent cependant croire en un ralentissement de la croissance de la consommation de produits biologiques depuis le début de 2022.

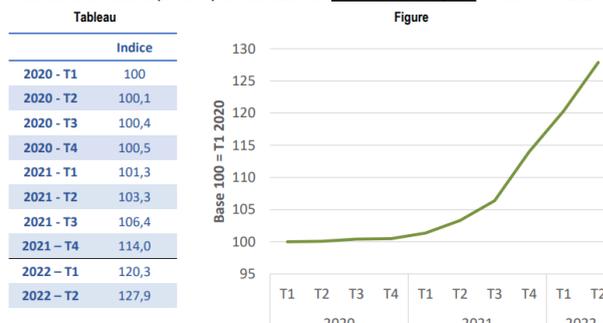
Les indices "alimentation des poules pondeuses biologiques" et "alimentation des poulets de chair biologiques" mettent en évidence la hausse exceptionnelle des coûts des matières premières biologiques.

Indice trimestriel « matières premières pour l'alimentation des poules pondeuses biologiques » - base 100 = T1 2020



Source : ITAVI - LCA Nutrition Animale - SNIA

Indice trimestriel « matières premières pour l'alimentation des poulets de chair biologiques » - base 100 = T1 2020



Source : ITAVI - LCA Nutrition Animale - SNIA

Ces niveaux de prix fragilisent fortement les filières biologiques, avec les consommateurs qui se tournent vers d'autres labels de qualité plus abordables.

Annexe - Oqualim

[Oqualim](#) est l'association pour la sécurité sanitaire et la qualité des aliments pour animaux d'élevage. Créé en 2008 à l'initiative sur SNIA et de La Coopération Agricole Nutrition Animale notamment, Oqualim coordonne les démarches collectives de la nutrition animale française en matière de qualité et de sécurité sanitaire. L'association vise deux objectifs :

- la sécurité sanitaire
- le respect des exigences des cahiers des charges publics ou privés.

Véritable organe de contrôle de la nutrition animale, Oqualim est doté de deux outils : les plans d'autocontrôles mutualisés et la certification des usines de nutrition animale, avec le RCNA (Référentiel de Certification de la Nutrition Animale).

La certification des entreprises témoigne de la solidité et de la fiabilité des procédures de sécurité sanitaire, du respect des engagements qualité et de la capacité de traçabilité.

Les plans d'autocontrôle mutualisés permettent de surveiller la qualité sanitaire des matières premières entrant dans les usines et des aliments composés fabriqués livrés aux élevages. Le dispositif est même bien plus puissant. Au-delà de la surveillance des contaminants réglementés, ces plans d'autocontrôle permettent d'identifier des signaux faibles, d'obtenir des données sur des contaminants émergents, ou encore de suivre la prévalence de certains contaminants dans le temps.

Chiffres clés Oqualim 2021

Référentiel de Certification de la Nutrition Animale (RCNA) :

- 284 sites d'aliments composés certifiés (représentant 95,2% de la production d'aliments composés complets)

Socle Technique "Nourris sans OGM" (STNO) :

- 239 sites d'aliments composés certifiés

Plans d'autocontrôles :

- Plan aliments
 - 129 entreprises participantes
 - 257 sites de fabrication d'aliments composés complets
 - 94,7% de la production annuelle française

OQUALIM travaille également avec ses homologues des autres pays européens, AIC, GMP+, Ovocom, QS notamment, pour assurer une reconnaissance mutuelle des dispositifs.

Dépassant le seul cadre de la nutrition animale, Oqualim s'implique dans les travaux de toute la chaîne. Oqualim participe activement à d'autres plans de surveillance (de la filière céréalière ou encore des oléagineux et protéagineux) et à la [Plateforme de Surveillance de la Chaîne Alimentaire](#) (PSCA) qui rassemble les acteurs de la surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire.

Annexe - Duralim

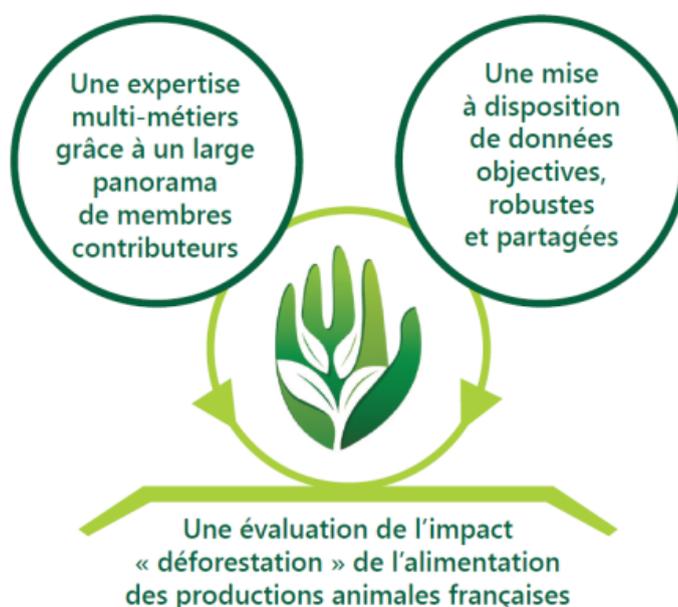
La plateforme collaborative [Duralim](https://www.duralim.org) a été créée en 2016 à l'initiative du secteur de la nutrition animale et en partenariat avec les parties prenantes de l'amont et de l'aval. Elle rassemble aujourd'hui des entreprises et des organisations professionnelles appartenant à l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires.



Rassemblés autour d'une mission qui est de **“promouvoir et d'améliorer la durabilité de l'alimentation animale en France”**, les membres de Duralim signent une charte d'engagements pour rejoindre la démarche. Ils mènent ensuite, à leur niveau, des actions qui contribuent à une alimentation animale durable et font un reporting annuel auprès de Duralim.

Un engagement fort a été pris en 2018 : **les entreprises de nutrition animale signataires de la charte Duralim s'engagent (avec l'appui de l'amont et de l'aval) à garantir la durabilité de leurs approvisionnements en matières premières produites en France et importées.** Leur ambition est d'atteindre au plus tard en 2025, 100% d'approvisionnements durables, avec un objectif de non déforestation. Cet engagement a été intégré dans la nouvelle version de la Charte Duralim, validée en 2021.

Parmi les 105 signataires en août 2022, 57 sont des entreprises de nutrition animale.



Pour plus d'informations : www.duralim.org

Contacts

Agence Ressources de la Nature :

Laurence Planquette, Consultante RP et RSE : contact@agence-rdn.com, 01.85.09.83.76 - 06.26.03.49.03

Fadéla Benabadji, Directrice fbenabadji@agence-rdn.com 06.11.34.22.39

SNIA : Hadrien Lavielle, Responsable communication et valorisation :

h.lavielle@nutritionanimale.org, 07.56.27.90.88



snia
Bien nourrir les animaux
C'est mieux nourrir les Hommes

